

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50.	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La Réunion de Figeac -- Grande Manifestation Républicaine

Les Elections cantonales :

Contre le trio - Pour la République démocratique

Pour ceux qui ne lisent
QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Au Parlement. — Les Elections
cantonales.

Les Chambres vont entrer en vacances : aussi font-elles les bouchées doubles et les projets de loi défilent à la hâte dans les deux séances quotidiennes qu'elles tiennent avec zèle le plus souvent.

Tout d'abord on a liquidé la question du renvoi de la classe 1903 et la Chambre a fini par accepter la thèse du Sénat et faire confiance au gouvernement sur les mesures à prendre contre toute agitation possible et contre les mutins de Gafsa.

Puis un projet sur le mouillage des vins est devenu loi ; il complète heureusement les premières mesures prises contre la fraude. Mais comme tous les « desiderata » du midi n'ont pas été acceptés, les maires de la région de Montpellier ont décidé de continuer la grève municipale. A vrai dire, le calme règne partout et la pacification se fait peu à peu dans les esprits malgré toutes les démonstrations oratoires des viticulteurs.

Enfin les députés ont assisté à la démonstration péremptoire faite par M. Caillaux de la valeur démocratique de l'impôt sur le revenu. Et comme les adversaires du projet ont fait grève, il est à penser que le principe sera voté comme conclusion de la discussion générale.

Les élections cantonales sont fixées au 28 juillet et le ballottage au 4 août. Partout l'agitation électorale commence et la lecture des journaux locaux indique que l'on ne se désintéresse nullement du point de vue politique, bien qu'à l'origine on considérait les conseils généraux et d'arrondissement comme des conseils d'affaires.

A L'ÉTRANGER

Au Maroc.

Un incident au Maroc ; le vieux représentant de l'Angleterre en ce pays a été fait prisonnier par le chef de bandes Raisouli. Le but du brigand est sans doute d'obtenir une somme d'argent ; en attendant le captif est bien traité. Mais il est à croire qu'à la longue, ces sortes d'opérations laisseront l'Europe qui imposera une police sérieuse au sultan.

En Angleterre la lutte se poursuit entre le gouvernement libéral et les Lords. Avant d'engager le combat sur le terrain définitif des lois, le Premier a tenu à consulter la Chambre des Communes, et celle-ci lui a donné l'autorité morale nécessaire pour déposer le bill qui convient.

LE FURETEUR.

Chambre des Députés

Séance du 11 juillet 1907 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. ÉTIENNE
VICE-PRÉSIDENT

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1908 (contributions directes et taxes y assimilées).

MM. Mas-abuau, Bienaimé développent maintes critiques auxquelles répond M. Thomson ministre de la marine.

La discussion générale est close et l'ensemble du projet est voté par 453 voix contre 60.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre reprend la discussion du projet d'impôt sur le revenu.

M. Jaurès indique les raisons pour lesquelles il votera le projet.

M. Roche combat le projet qui, dit-il, est impossible à appliquer.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 11 juillet 1907

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

M. Caillaux dépose le projet de loi sur les quatre contributions.

M. Vallée pose une question au ministre de l'Agriculture sur les fraudes dont sont l'objet les véritables vins de Champagne, cette dénomination étant permise pour tous les vins de l'ancienne province de Champagne.

M. Ruau répond qu'il a établi un texte limitant le champagne au département de la Marne et à un canton de l'Aisne. Le Conseil d'Etat a aussi des pouvoirs suffisants pour cette délimitation.

Après un échange d'observations entre MM. Monis, Peytral et Jean Dupuy, l'incident est clos.

Le Sénat valide l'élection de M. Bony-Cisternes, élu sénateur du Puy-de-Dôme.

M. Poincaré dépose et lit le rapport sur les quatre contributions directes. L'urgence est déclarée et la discussion immédiate est ordonnée.

Les trois premiers articles sont adoptés.

L'article 4, amendement de M. Leroy-Beaulieu (à la Chambre), est disjoint, après avis conforme de la commission et du ministre des finances.

Les articles 5a et 20 et dernier sont adoptés.

L'ensemble de la loi est voté à l'unanimité de 259 votants.

Le Sénat ajourne à demain la discussion de la proposition de loi relative au mouillage des vins.

Il adopte le projet portant répression de la fraude dans le commerce du beurre, ainsi qu'une série de projets relatifs à des crédits supplémentaires départementaux.

Et la séance est levée.

La session parlementaire a été close hier.

CHRONIQUE LOCALE

LE TRIO

Le Journal de l'ex-percepteur en a de bien bonnes :

Le programme de M. Béral, écrit-il, est le même qu'autrefois.

Certes l'aplomb dont fait preuve depuis de longs mois, le successeur du regretté et loyal Delpérier semblait nous avoir mis à l'abri d'une stupéfaction nouvelle.

Nous nous trompions !

Ce n'était pas suffisant de répéter, à tant la ligne, depuis des mois, que le trio Rey-Béral-Bourdin et leurs amis avaient le monopole de la sagesse et de la bonté, qu'eux seuls avaient des convictions sincères, l'amour de la démocratie et l'horreur de l'assiette au beurre ! Ce n'était pas suffisant de décréter que tous ceux qui, l'échine moins souple que celle d'un Rougier, ne s'inclinaient pas devant le triste héros du Panama étaient des sectaires, des haineux — ô doux Béral ! — des jacobins et des tortionnaires. Voilà que l'avocat du Réformateur a trouvé mieux :

Le programme de M. Béral n'a pas changé !...

Ainsi cet homme, assoiffé de vengeance, ce vieillard fielleux qui ne vit plus que pour briser tous ceux qui ont l'audace grande de ne pas l'approuver, continuerait dans le Lot la politique qu'il défendait naguère avec les De Verninac et les Talou !!!

Assurément il faut pour soutenir une affirmation de ce genre une audace peu commune. Mais l'avocat du Réformateur n'en manque pas !...

Comment ! Voilà un homme qui, naguère, combattait les cléricaux et les curés avec violence et ce même homme serait aujourd'hui l'élu de tous ces gens-là — (voir le *Quercinois* en ses affirmations) — sans avoir modifié son programme et sa politique ?

A qui pensez-vous faire avaler de pareilles fadaïses ?

Mais il ne faudrait pas avoir assisté, les jours de foire, aux manœuvres louches et tortueuses de ce sénateur sans scrupules pour oser écrire une monstruosité semblable.

J'en appelle aux témoignages des habitués du café bien connu. Là dans un coin, l'air honteux malgré tout, l'homme du Panama fait sa triste besogne. Il ne travaille pas au grand jour, ah non ! Il lui faut le coin le plus sombre. Et c'est là que, un à un défilent devant lui, discrètement racolés par quelque avocat, ou bien un fonctionnaire zélé et ambitieux, les tout

petits hobereaux de campagne, les réactionnaires militants des communes. Là passent l'un après l'autre, les cléricaux de marque. Tous s'approchent du chef et reçoivent le mot d'ordre...

Ah ! la belle campagne, la loyale attitude, la superbe besogne républicaine que prépare là Béral-Panama avec tous ses lieutenants cléricaux ! et comme on comprend bien qu'il n'est question dans ces entretiens que du programme d'antan... celui qui n'a pas changé !

Oui, ô Réformateur, votre audace est grande, mais la naïveté de l'électeur n'atteint cependant pas le degré d'absurdité que vous supposez et vos affirmations stupéfiantes provoquent simplement l'indignation chez les républicains et une indulgente pitié chez les réactionnaires.

Non certes, Béral n'a pas conservé son programme, ce programme il l'a trahi lâchement dans l'unique espoir de retrouver une situation qui lui permettrait d'assouvir ses rancunes et ses haines depuis si longtemps rentrées.

Et Cocula a bien dit vrai lorsqu'à Figeac, il nous exposait les causes du succès scandaleux du « rescapé de la politique ».

La réaction, expliquait-il, admirablement disciplinée, manquait de chef. Elle n'ignorait pas les qualités du sire de Pechfumat et elle est allée à lui. Elle lui a dit : soyez notre homme et nous vous rendrons votre mandat de sénateur, mais...

Et Béral a accepté le marché. Que lui importait son passé, qu'importait sa félonie, ce mandat tant convoité n'allait-il pas lui permettre de terroriser ses adversaires. La vengeance ne valait-elle pas cette concession !...

Et une trahison pouvait-elle gêner le sénateur qui, dans la triste aventure du Panama, vidait sans vergogne dans ses poches les bas de laine des pauvres bougres ?

Elle ne le gêna pas et voilà pourquoi celui qui combattit autrefois aux côtés de De Verninac lutte aujourd'hui pour Bourdin qui, en politique, élève le jésuitisme à la hauteur d'un principe ; pour Fabre qui le réprime ; pour Meulet, directeur ou député des *Croix* de Paris ; pour Ayroles, l'homme des curés, le cléricale forcené de Bretenoux ; pour Mourguès, pour Phalip, les réactionnaires impénitents, pour tous ceux en un mot qui ont, toute leur vie, bataillé contre la démocratie.

Et Rey reniant un passé honorable a osé s'associer à cette malpropre besogne !...

Et on a l'audace de nous dire : le

programme de ces gens-là est un programme républicain, c'est le programme de Béral d'avant Panama !

Allons donc ! la plaisanterie a assez duré.

Le public hausse les épaules, soit ! mais cela ne suffit pas. Il faut dire, il faut crier que ces gens-là mentent lorsqu'ils prétendent que leurs candidats sont agréables au gouvernement.

Bourdin peut voter pour Clemenceau, il peut évoluer avec habileté de la droite à la gauche pour ménager et la chèvre et le chou, il n'en restera pas moins le triste politicien élu par la réaction et favorisant uniquement la réaction dans le Lot ; cette attitude lui vaudra la colère de la réaction et le mépris des républicains.

Fabre, Meulet, Phalip, Ayroles, Mourguès et *tutti quanti* peuvent avoir l'estampille de Béral, ils ne sont pas, ils ne seront pas des candidats agréables au gouvernement.

Et il faut vraiment qu'un parti soit tombé bien bas pour se placer ainsi, sans vergogne et sans pudeur, sous la férule d'un sénateur taré qui, à la fin de sa vie, ne poursuit plus qu'un but, n'a plus qu'un mobile : la vengeance.

A. COUESLANT.

NOS CANDIDATS

Aux élections cantonales du 28 juillet, le parti républicain et la presse républicaine soutiendront sans faiblesse et sans hésitation, avec la conscience d'un devoir à accomplir, des candidats qui ont fait leurs preuves républicaines et qui ne sont pas les esclaves des triumvirs.

Nous ne voulons, à aucun prix, subir les conditions du syndicat qui s'est formé pour accaparer, dans le département, les forces vives de nos populations — Béral, Rey, Bourdin. Ces trois noms associés représentent pour nous une tyrannie en trois tyrans.

Nos amis Cocula, Peyrichou, Couderc, Boyer, Larnaudie, Murat, Laverdet, Laparra, Margis, Pébeyre, Bénays, de Monzie, Fontanille, Pendaries, Pagès-Lechesne, pensent comme nous et sont disposés à soutenir la même nécessaire bataille.

Est-il besoin de les présenter !

M. COCULA, sénateur et vice-président du Conseil général, a proclamé hautement à Figeac, ses sentiments, et certes, il n'en était guère besoin, car les démocrates du Lot connaissent depuis de longues années ce vaillant républicain qui n'a jamais failli, et ils savent pouvoir compter sur cet élu qui est, lui, un honnête homme.

M. DE MONZIE dont le talent ora-

toire, la grande valeur politique ne sont contestés par personne, même par ses adversaires les plus haineux, défend à Castelnau, contre la horde des réactionnaires le drapeau républicain.

Contre lui, nous le savons, sont ligés tous les renégats, tous les traitres, tous les affamés : mais, quoi que ces fantômes de la politique disent ou pensent, le 28 juillet, ils mordront la poussière.

M. PEYRICHOU, à Lauzès, aura à soutenir une lutte contre le candidat cléricale.

La haute probité, l'affable courtoisie et l'extrême servabilité de M. Peyrichou qui est l'exemple de la droiture et de la franchise politique, auront raison des gros sous, des piécettes blanches de son adversaire.

M. COUDERC à Limogne est combattu par un certain candidat qui est cléricale dans ce canton et qui fut radical ailleurs.

M. Couderc est depuis longtemps conseiller général du canton de Limogne : tous les électeurs savent à quoi s'en tenir sur son compte, et ils savent surtout que si un reproche peut lui être adressé, c'est d'avoir toujours été trop bon.

Toutes les haines que la réaction lâche et malpropre essaye d'amasser contre lui seront balayées, avec dégoût certes, par les électeurs qui savent que M. Couderc est un honnête homme et que son concurrent est le notaire Phalip (du Bassinet !)

M. BÉNAYS conseiller d'arrondissement est le sympathique par excellence : si même des adversaires le combattent, ils ne peuvent le faire avec acharnement, à moins que ces adversaires n'aient trouvé plus sympathique que lui.

Or, ils ont trouvé un sous-vétérinaire, un serviteur de Béral après en avoir été le violent adversaire, l'officier de santé Fabre, auquel Béral n'aurait pas confié son chien !

C'est du grotesque, que cette candidature.

Bénays dont l'honnêteté est irréprochable n'aura pas de peine à soigner et à guérir cet officier de santé.

MM. PAGÈS-LECHESNE et PENDINGES ne laissent pas de répit au candidat des renégats, Mourguès !

Tous deux estiment que ce serait une honte que de voir le beau hauton de Luzzech tomber entre les mains de la réaction !

Grâce à leur union franche, loyale, Luzzech sera conservé à la République en dépit des transfuges et des traitres.

Nous regrettons qu'à Catus, il ne se soit pas trouvé un démocrate résolu pour montrer à la toupie hollandaise, Rey, que les républicains n'ont pas confiance en un politicien qui tourne à tous

les vents et subit les pires influences par peur, par veulerie.

Dans l'arrondissement de Gourdon, M. FONTANILLE, le bon docteur, est candidat : jusqu'à cette heure, il n'a pas de concurrent ; c'est dire que son républicanisme indiscutable lui a valu la confiance des démocrates du canton, et comme la majorité dans ce canton est toute républicaine, aucun candidat clérical n'a osé se mettre sur les rangs.

MM. MARGIS et PÉBEYRE sollicitent l'honneur de représenter le canton de Payrac en remplacement du vénéré M. Iscard qui se retire de la lutte.

MM. Margis et Pébeyre ont le même programme radical. Ils n'ont pas d'adversaire réactionnaire.

M. LAVERDET, à Martel, est le candidat des républicains contre le transfuge Lachize le blackboulé des élections de 1906.

Place nette sera faite le 28 juillet : Laverdet sera l'élu des démocrates.

Martel méprise les influences des négats Béral et Rey.

Dans l'arrondissement de Figeac, à Bretenoux, M. BOYER a trouvé un adversaire, clérical de marque, M. Ayroles, membre des cathos, candidat reconnu du panamitard Béral !

Les électeurs du canton de Bretenoux prennent pour le loyalisme de leur ami M. Boyer trop changer d'élu : leur confiance restera à cet honnête homme qui ne connaît qu'une chose : son devoir.

M. LARNAUDIE, à Cajarc, groupera sans peine les suffrages des républicains : il aura bien en face de lui une candidature cléricale, mais celle-ci ne saurait enlever une seule voix républicaine à M. Larnaudie.

Il est absolument certain que le principe ne sera pas sacrifié au profit du candidat des cléricaux et des politiciens véreux comme Béral.

Il est même navrant de constater que par ambition, par haine, des hommes n'hésitent pas à s'allier aux pires négats.

M. Larnaudie doit rallier toutes les voix républicaines.

M. MURAT, à St-Céré, est tranquille : il est sûr du succès quoique l'on fasse.

Il sait, en effet, que les misérables politiciens, évadés de la cour d'assises n'ont pas de prise sur les électeurs de son canton.

C'est la preuve qu'il a toujours fait son devoir de démocrate.

M. LAPARRA est un jeune sympathique et dévoué démocrate qui sollicite des électeurs de Lacapelle-Marival l'honneur de les représenter au Conseil général.

M. Laparra est en outre le fils du conseiller général sortant de ce canton, et comme son père c'est un loyal, un honnête !

La réaction lui a opposé l'éternel blackboulé, Cadiergues, le promoteur des Cathos, du canton, le candidat de toutes les réactions.

C'est dire que le canton de Lacapelle-Marival saura se débarrasser à jamais du candidat hétéroclite qui se présente sous les auspices du renégat et du panamitard sénateur Béral !

M. Laparra conservera le 28 juillet le siège de conseiller général aux républicains.

Tant pis pour les traîtres et les politiciens véreux !

Voilà les candidats qu'en toute conscience, le *Journal du Lot* et tous les journaux républicains du Lot soutiennent avec la plus grande énergie, en dépit des menaces louches des politiciens qui ont renié leur passé, tout ce qui avait été l'honneur de leur vie et de leur famille !

Ces candidats que nous soutenons sont au-dessus de toutes critiques au point de vue privé, au point de vue politique.

Il n'ont pas de compromissions avec la réaction, avec les Béral, Rey, Bourdin, clique sans nom ! Ils ont un drapeau, un programme, autre que la haine.

Et ce que nous pouvons affirmer surtout, il n'y a parmi eux aucun notaire indécrot, aucun politicien véreux, aucun fonctionnaire chassé pour indécrotte de l'administration.

C'est en faveur de tous ces candidats que nous adressons un appel à tous nos amis à tous les républicains.

Vive la République !

LE JOURNAL DU LOT.

LEURS FANTOCHES

M. Phalip du Bassinet est le prototype de la série. Cet agitateur clérical qui forme des troubles lors des inventaires, a su désorganiser le canton de Limogne, y susciter des haines et des colères inexpiables, créer à l'extrémité de notre département un parti de violence et de démagogie. Ce sont là ses titres à la confiance des électeurs. Il n'en a pas d'autres. Il y a dans le parti réactionnaire de Limogne des hommes dont la personnalité est estimée et estimable, je ne veux citer que M. Pradines, maire de Limogne.

Le parti clérical a préféré M. Phalip à M. Pradines qui est un honnête homme, à M. de Vauzelles qui est un homme intelligent ; un parti se juge par ses préférences.

M. Fabre est le représentant à Montcuq de M. Béral. S'il est indigne de la part de M. Béral de donner son investiture à Fabre, il n'est pas moins extraordinaire et scandaleux de la part de celui-ci de se réclamer d'un tel patronage. M. Fabre, a inauguré sa campagne par une vive attaque contre son adversaire, attaque dans laquelle le grotesque et l'odieux rivalisent.

M. Munin-Bourdin, député, veut être Conseiller général. Cette tentative de cumul est appréciée déjà comme il convient : comme une impudence et une imprudence.

On parle de la candidature Meulet à Lauzès. M. Meulet hésitera sans doute à commettre cette sottise. S'il la commet, Peyrichou en profitera. A propos de Meulet, qu'est-ce donc que Meulet ? Est-il, celui-ci, aussi un candidat libéral, un candidat indépendant ? N'est-il pas plutôt l'ancien collaborateur de ces assimotionnistes, moins d'argent et moins d'affaires, que M. Waldeck-Rousseau dénonçait il y a quelques années avec une si noble véhémence ?

M. Mourguès, d'Albas, est candidat à Luzech. Rey lui sacrifie Delbreil. Delbreil avait encore trop d'apparence républicaine. Delbreil avait été jadis républicain modéré, ça ne se pardonne pas. C'est toujours la même histoire. Les gens qui ont fait des frasques sont impitoyables à ceux qui ont fait des blagues. Béral et Rey qui ont été républicains trouvent mauvais que Delbreil l'ait été aussi.

Mourguès, lui, n'a pas cette tache, on ne peut pas lui reprocher d'avoir, à aucun moment de sa carrière, trahi ses principes et flirté avec la République.

Béral a-t-il trouvé que Delbreil avait une tare. C'est un reproche qu'il fait volontiers à d'autres, nous pourrions dire à qui. Mourguès n'a pas de tare républicaine : son réactionnarisme est intact, intégral et intangible.

Luzech, canton républicain, se reconnaîtra-t-il dans ce miroir terni ?

Ayroles, Cadiergues... réactionnaires enragés, cléricaux endurcis acceptent aussi l'investiture du Panamitard. Il y a des gens qui ont un maigre respect de leur personnalité !

Lachize... n'en parlons plus, il est mort, il fuit la lutte !!!

Leur cynisme

Dans notre numéro de mardi, nous avons dit que contrairement à ce que les amis des candidats cléricaux affirmaient, il était faux que ceux-ci fussent des candidats agréables au gouvernement.

Mais nous pensions que cette manœuvre cléricale était isolée !

Or, c'est un système !

Nous apprenons en effet, qu'à Montcuq, l'officier de santé Fabre, auquel son ami le panamitard Béral infligea de si méprisantes épithètes, affirme qu'il est le candidat cher au gouvernement et que M. Boudou lui-même maire de Montcuq, conseiller général sortant n'est pas défavorable à sa candidature.

C'est du cynisme, cela, M. Fabre ! M. Boudou est un honnête homme : il soutient son ami Bénays !

Il ne tourne pas comme vous à tous les vents et ne s'agenouille pas devant les hommes du Panama !

M. Boudou méprise les histrions, les bateleurs de la politique.

M. Boudou est rentré samedi soir de Vichy pour soutenir la candidature de M. Bénays et pour combattre celle agréable aux politiciens trafiquant de leur mandat !

C'est une haute leçon de droiture, de fidélité politique que M. Boudou donne à l'officier de santé Fabre : puisse cet ancien fustigé de Béral, comprendre !

Or nous doutons de l'intellect du sous-vétérinaire, ainsi que le dési-

gnait le panamitard Béral aujourd'hui son protecteur.

Nous invitons donc tous les républicains à vouloir bien faire justice du cynisme des cléricaux quand ceux-ci déclareront que leur candidature est agréable au gouvernement.

Que ce soit à Luzech, à Castelnaud, à Montcuq, à Lauzès, à Cahors, à Limogne, etc., etc., les candidatures soutenues par les comités radicaux sont seules agréables au gouvernement, qui fait de ces candidatures suscitées par les renégats et les traîtres Rey, Béral-le-Panamitard !

LOUIS BONNET.

Castelnaud

Dimanche dernier, M. Munin-Bourdin et son serviteur M. Bessièrès ont donné plusieurs réunions.

Notre ami Cathary a eu, comme chacun le sait, la curiosité indiscrète d'entendre les déclarations et de connaître le programme du candidat radical-clérical.

Cathary, vous êtes un petit curieux ! vous avez voulu savoir, mais vous ne savez pas. Ce n'est point l'ex-protecteur qui vous le dira : encore moins votre ancien confrère de la « Dépêche » M. Henri de Valon qui est bien trop malin pour dire ce que pensent ou ne pensent pas ses amis.

Alors ! direz-vous ? Alors, c'est bien simple. M. Munin-Bourdin reste l'ami de ces messieurs qui ont fait son succès l'an passé. Il débène à l'oreille de tous les curés le ministère et la République, puis il se proclame républicain et, au besoin, dans certaines réunions, ou le ministériarisme se porte, gouvernemental.

D'ailleurs ce n'est pas là une tactique de sa part, c'est une habitude normale. A la Chambre il donne des gages à la droite et prend des bocks à gauche, à moins qu'il ne fasse le contraire.

M. Munin-Bourdin, ancien député, député, ancien candidat au conseil général à St-Géry, ancien candidat au conseil municipal à Pradines, ancien ami de MM. Murat, baron Dufour, de Valon, Méline, Rousset, ancien ennemi de MM. Beral, Rey, Talou, de Verminac, M. Munin-Bourdin, dis-je, a trouvé une heureuse formule pour ne pas dire ce qu'il ne pense pas : « Je me présente, mes amis, avec le même drapeau ! »

Le même ? Lequel ? Celui de 1893, celui de 1898, celui de 1906, celui de Murat, celui de Méline ou celui de Clemenceau ? Prière à M. Munin-Bourdin de ne pas oublier, comme il serait tenté de le faire par la force de l'habitude, qu'il a vitupéré contre le Bloc, que Clemenceau a inventé le Bloc le mot et la réalité, qu'il faut être pour ou contre, pour le Bloc ou contre Clemenceau, chèvre ou chou (pardon, Cathary !). Ce sont de respectueuses indications que je me permets de soumettre à l'elu de Béral qui ne sera pas celui de Castelnaud.

J'imagine que de Monzie lui en soumettra quelques autres. Il ajoutera sans doute qu'il faut mettre fin à une autre légende : la légende de Munin-Bourdin bon garçon ! Ah ! nous y avions cru quelques uns au bon garçonnisme de M. Bourdin ! En a-t-on assez parlé ? En a-t-il assez parlé ? La clémence d'Auguste n'était rien auprès du bon garçonnisme de M. Bourdin ! Les plus purs républicains s'attendrissaient jadis, après avoir reconnu et proclamé que M. Bourdin n'avait ni conviction, ni sérieux politique, « oui, mais il est si bon garçon ! »

Ce bon garçon, mes amis, a été vainqueur l'an passé et il est sorti de « la victoire légitime et la menace aux lèvres. « Elle me ré-istait, j'ai tué », disait le héros de Dumas. Ils m'ont assisté, « écriait notre vatequeur je les ferai insulter, je les ferai saïir, je les ferai roquer ! »

Alors, derrière Rougier (oui, derrière Rougier !) quelle attitude ! Etre devant passe encore, c'est une façon de lui parler comme il faut ! derrière Rougier, Bourdin a glapi.

Tandis que la fin de la période électorale marquait la fin des vives polémiques ici à Cahors, la victoire des blancs a marqué le commencement d'une abjecte campagne de presse.

La presse républicaine avait ménagé la personne de M. Bourdin à l'instar de son adversaire lui-même, M. Munin-Bourdin par la voix de sa feuille, a jeté l'insulte à ses adversaires républicains.

Et maintenant il menace encore : « Vous êtes fonctionnaire, monsieur, criez-ils à un de nos amis, l'autre dimanche à Perrin, d'une voix qui semblait monter du passé mélinard : « Vous êtes fonctionnaire » répétait son serviteur Bessièrès à un facteur infortuné qui ne souriait pas à la grâce de Munin-Bourdin !

Finie la légende ! M. Bourdin bon garçon ! son bon garçonnisme vaut son républicanisme.

Il n'a pour lui qu'un titre, il le fait valoir.

M. Munin-Bourdin offre son visage en d'innombrables reproductions sur cartes postales aux électeurs, femmes et filles d'électeurs du canton de Castelnaud.

Vous souvient-il, de Monzie, d'un article du journal de l'ex-protecteur où vous fûtes au lendemain du 6 mai, blagué par M. B. ou Rougier pour votre insuffisance physique.

M. Bourdin ne connaît pas cette tristesse. Il étale complaisamment sa suffisance physique aux yeux peu ou prou énamourés.

A la vérité, ce n'est pas sa seule prétention ; mais elle n'est pas plus justifiée que toutes les autres.

Qu'a-t-il fait ?

M. Munin-Bourdin est député depuis 15 mois. Qu'a-t-il fait ?

Il a promis l'an dernier de rendre aux curés leur traitement et de faire abroger la loi de séparation. Qu'a-t-il fait ?

Il a promis de rendre à l'arrondissement d'éminents services. Qu'a-t-il fait ?

Il a promis de faire une politique d'a-

paisement et de réconciliation. Qu'a-t-il fait ?

Qui, qu'a-t-il fait ? « Prenez mes dames, disait l'autre soir le docteur Bessièrès à quelques dames de Flaugnac, en leur tendant le portrait du sus-dit nommé Bourdin, prenez la photographie de notre futur conseiller général, du futur ministre. » « N'es pas enquère fat » répondent les dames ainsi interpellées par le camelot Bessièrès.

Oh non ! ce n'est pas encore fait. Bourdin, qu'a-t-il fait ? Rien. Que fera-t-il ? Rien. Il est vrai que Bessièrès est encore moins.

Limogne

Un mot un seul

Dans le canton de Limogne, le parti républicain a pour candidat M. Henri Couderc, conseiller sortant, notaire et maire de Gèzevières. M. Henri Couderc a toujours fait preuve comme Conseiller général, comme maire et comme notaire, d'une indiscutable probité.

M. Henri Couderc, est un honnête homme. Qu'on excuse cet « loge qui peut sembler banal au premier abord, mais qui prend une valeur et une signification spéciales dans la lutte actuelle. M. Henri Couderc, candidat républicain est un honnête homme.

Il a en face de lui M. Phalip.

Montcuq

La dernière création de M. Béral

M. Béral qui a inventé jusqu'ici pas mal de choses — notamment les honoraires de 40 000 fr. pour rapports oraux (cf. les débats du procès de Panama) — vient d'inventer la candidature du D^r Fabre à Montcuq.

J'ai dit Docteur, pardon — Le docteur Fabre, puisqu'ainsi il se fait appeler, est un ancien élève de l'école vétérinaire qui après s'être vivement essayé pendant un an à soigner des mollettes, des suros et des éparvins, tourna son insuffisance désespérée vers l'espèce humaine, qui ne lui avait pourtant rien fait. Ancien fait notable n'a marqué son existence : le seul événement digne d'être rapporté fut la victoire de l'officier de santé Fabre sur le polytechnicien Béral dans ce même canton de Montcuq.

Ah Fabre ! Ah Béral ! Tandis que vous vous préparez à cette lutte nouvelle où cette fois vous êtes amis ; ne manquez d'évoquer les soirs d'antan où celui-ci traitait celui-ci de *venidu*, de *panamitiste*, de *chèqueur* tandis que celui-là répliquait à celui-ci « vétérinaire, sous-vétérinaire, officier, sous-officier de santé, maïtra alboron ».

Quels dialogues furent échangés entre eux, ô Béral ! ô Fabre ! Et comme il est doux, comme il est réconfortant pour les électeurs, de vous voir, trogne contre trogne, mêlant vos rissettes, confondant vos abjurations. Pourtant tout s'explique. Vous vous êtes enfin reconnus après vous être si longtemps méconnus. Vous avez l'un pour l'autre un égal mépris. Vous vous êtes à peu de chose près également insultés. Vous ne vous devez rien l'un à l'autre.

Mais, ô mes preux ! Vous avez tout de même trop d'impudence.

Il y a un brave homme en face de vous, paisible entre tous, indiscuté par tous. Béral vous le connaît, quand vous étiez ce qu'il est resté — un Républicain ! Eh bien ! c'est homme paisible, ce Républicain modeste — Ernest Bénays — vous le baptisiez Révolutionnaire ; vous dénonciez le péril de ces menées et son arrivisme intolérable — Ernest Bénays ! lisez bien, électeurs de Montcuq, qui aimez à rire — lisez bien, amis de Cahors et des cantons qui jugez avec un joyeux bon sens. Ernest Bénays est un révolutionnaire, qui menace la propriété, la famille et la patrie. Jaurès et Sébastien Faure, Caserio et Vallant, que sont ces moutons après de ce tigre que nous ne soupçonnions pas, Ernest Bénays !

Électeurs de Montcuq, je vous adresse une supplique. Méditez la lettre de Fabre, sachez ce chef-d'œuvre d'insouciance et d'audace politique et répondrez ce que vous dictera votre stupéfaction : oh ! vétérinaire maqué, tu nous prends pour des bêtes ; mais souviens-toi que les bêtes jadis n'ont pas voulu de tes soins. Tu te lèves de nous. Nous avons été confiants parfois, Béral le sait, mais nous ne sommes pas crédules ; Fabre, tu le sauras !

Réunion Républicaine

Les Conseillers généraux et l'arrondissement radical ont reçu la lettre suivante :

Cher Monsieur,

Il nous paraît indispensable d'organiser une réunion en vue des prochaines élections cantonales.

En raison de l'attitude prise par certains représentants du Lot, nous estimons nécessaire d'examiner, avec vous, quelles mesures il convient de prendre pour répondre à leurs manœuvres.

Nous vous serions donc très obligés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu le mardi 16 juillet, à 10 heures du matin, à la Mairie de Cahors.

Comptant absolument sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, nos meilleures salutations.

COCULA, Sénateur du Lot,

MALVY et BECAYS, Députés du Lot.

Nous remercions et félicitons les trois représentants radicaux du Lot de leur bonne initiative, qui aura certainement des résultats heureux.

Pour le retour des régiments

M. le Docteur Darquier, le sympathique maire de Cahors vient d'adresser aux maires des villes de la région, la lettre suivante :

Cahors, le 10 juillet 1907.

Mon cher Collègue,

Votre ville est, comme celle que j'administre, privée de son régiment qui a été envoyé dans le Midi. Vous avez supporté et accepté ce contretemps, sans trop protester, croyant que l'absence serait courte et que la répercussion économique due au départ des troupes serait faible.

Or, on annonce que nos régiments resteront dans le Midi jusqu'en octobre. C'est la ruine pour une foule de petits commerçants et de petits débitants, c'est une chute énorme de nos recettes d'octroi.

Ne croyez-vous pas qu'il y aurait lieu pour les Maires des villes qui sont victimes comme les nôtres, de faire une démarche collective, écrite ou personnelle, auprès du Président du Conseil pour qu'il étudie un moyen de répartir plus équitablement cette charge.

J'écris aux Maires des villes qui, à ma connaissance, ont leurs régiments stationnés dans le Midi, pour leur demander leur opinion.

Croyez-vous qu'il serait bon que nous nous rencontrions pour nous concerter, dans une ville qui serait sensiblement à égale distance des villes intéressées ?

Croyez-vous qu'il vaudrait mieux se donner rendez-vous à Paris pour voir le Président du Conseil ?

J'attends de vous, mon cher Collègue, une prompt réponse et je vous prie de croire à mes sentiments distingués.

Le Maire de Cahors,

D^r DARQUIER.

Nous félicitons M. le D^r Darquier de son heureuse initiative et nous faisons des vœux pour que satisfaction soit donnée aux villes intéressées.

Lycée Gambetta

La distribution des prix aux élèves du Lycée Gambetta, qui devait avoir lieu le 31 juillet, n'aura pas lieu par suite du licenciement des élèves de cet établissement.

Médaille militaire

A l'occasion du 14 juillet, sont décorés de la médaille militaire les gendarmes de la 17^e légion bis : Desbans adjudant ; Clément, maréchal-des-logis ; Raynal, brigadier ; Canes et Courdesse, gendarmes.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 6 au 13 juillet 1907

Naissances

Mercadier Jean-Antoine-Louis, rue de la Banque 2. Massoubre Pierre Maxime-Jean, rue de la Chartreuse 1.

Publications de Mariage

Bouillon Arthur, monteur au chemin de fer et Rollés Esther, s. p. Cassan François, adjudant au 4^e Régiment d'infanterie coloniale et Cluzel Lucie, s. p.

Tabout Martin, dit Pierre, menuisier et Mouliherat Léonie, s. p.

Mariages

Cornet Jean-Léon, sergent-major au 7^e de ligne et Pélissier Elisabeth, tailleur. Bach Léon, maçon et Thoumazou Mathilde, dite Léonie, repasseuse.

Décès

Barrès Henriette-Eugénie-Louise, 38 jours, rue du Rempart, 35. Coudine Marie, Vve Soulié, s. p. 53 ans, rue du Cheval Blanc, 11. Peyridieu Pierre, tailleur d'habits, 60 ans, Hospice.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 12 juillet, 1 h. 30 s.

Conseil des Ministres

Au Conseil des Ministres qui a eu lieu dans la matinée, M. Clemenceau a fait signer le mouvement administratif connu. Le Conseil a expédié ensuite les affaires courantes. Le prochain Conseil se réunira mercredi.

La crise viticole

Cinq nouveaux conseils municipaux du Midi ont retiré leur démission.

La fête Nationale

La Bourse de commerce de Paris fermera samedi, lundi et mardi, AGENCE FOURNIER.

Au moment où nous mettons sous presse, nous n'avons pas encore reçu notre télégramme quotidien.

Arrondissement de Cahors

Cahors

Election au Conseil Général. — Malgré que la période électorale officielle ouverte aucune candidature n'est encore connue. Il est bien probable cependant qu'il n'y aura pas grève de candidat.

Le conseiller général sortant, M. Ray sénateur, en veut encore.

Fête Nationale du 4 juillet. — La jeunesse Cahorsienne se dispose à fêter dignement l'anniversaire de la prise de la Bastille. Sa coincidence avec le dimanche se prête d'ailleurs assez à une grandiose manifestation. Qu'on en juge d'ailleurs par le programme élaboré par la commission de la fête et qui, m'assure-t-on sera scrupuleusement exécuté :

Samedi 13 juillet, à 7 heures du soir, salves d'artillerie et carillon joyeux.

A 8 heures, tour de ville en musique par un orchestre de choix.

Dimanche 14 juillet, à 6 heures — Nouvelles détonations accompagnées du carillon.

A 10 heures du matin — Concert donné par l'Estudiantina « La Libellule ».

A 11 heures apéritif d'honneur offert à la municipalité.

A 2 heures. — Jeux divers avec primes.

A 3 heures. — Départ du ballon « Le Démocrate ».

A 4 heures. — Ouverture du bal dans la Halle artistement décorée.

A 8 heures. — Retraite aux flambeaux.

A 9 heures. — Brillant feu d'artifice tiré à l'emplacement habituel.

A 10 heures. — Grand bal de nuit, — bataille de confetti féérique illuminant. — Accueil cordial aux visiteurs.

Saint-Caprais

Nomination. — Nous apprenons au même instant que grâce aux démarches faites par l'honorable M. Florenty, maire de cette commune, le jeune Calasson Albert, fils du pauvre Calasson décédé mercredi, vient d'être nommé cantonnier à la place de son père.

Nous adressons nos félicitations aux auteurs de cette nomination pour le choix qu'ils viennent de faire.

Nécrologie. — Une foule nombreuse suivait jeudi dernier le convoi funèbre d'un des plus vaillants républicains du canton de Cahors.

Notre ami, Calasson Jacques, cantonnier venait d'être, après une longue mais implacable maladie, enlevé à l'affection des siens et de ses nombreux amis.

Que sa famille, si douloureusement frappée, reçoive l'expression de nos sentiments de regrets unanimes et profonds.

Di-sons que ses funérailles furent l'occasion d'une manifestation imposante de sympathie et de solidarité républicaines.

Dans le cortège nous avons remarqué M. Florenty, maire, et presque tout son conseil municipal, l'initiateur de la commune et tous les fervents démocrates et même quelques cléricaux de marque.

Notons la présence de M. Guiraudet, la sympathique agent voyer cantonal, à la tête de tous les cantonniers du canton.

Ils avaient tenu à aussi à accompagner à sa dernière demeure ce bon serviteur du gouvernement de la République.

St-Cernin

Election cantonale. — La période électorale est à peine ouverte que déjà, le candidat sacré par la Croix, les hobereaux et petits seigneurs du village, vient, de porte en porte quêter les suffrages des braves électeurs démocrates de St-Cernin. Il ne sait pas, cet importun visiteur, que nos bons villageois ne veulent plus de cette étre tyrannique qu'imposa jadis le fourquet de Pédum, le renégat Béral.

Loin de là, au contraire, il clame à qui veut l'entendre que protégé des anabaptistes du Lot, il poursuivra dans le département la politique de bassesse, de haine, de rançonne et de trahison qu'ont déjà entreprise les représentants rétrogrades de l'arrondissement de Cahors.

Qu'il n'ignore pas, ce candidat clérical, que St-Cernin est avant tout Républicain et que qu'on en dise les élus et électeurs républicains sauront faire leur devoir.

Arrondissement de Figeac

LE BANQUET DE FIGEAC

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro du 10, nous publions aujourd'hui la partie politique de la fête du 7 juillet.

Il est nécessaire à cette heure où les traités et les renégats essayent de relever la tête et trafiquent de plus en plus de leur mandat au profit de la réaction, il est nécessaire de mettre sous les yeux de nos vaillantes populations rurales les déclarations nettement républicaines de nos amis de Figeac et de Gourdon.

Eux aussi, veillent sur notre arrondissement ; ils feront tous leurs efforts, pour enrayer l'œuvre néfaste des renégats et des politiciens véreux, que compte notre arrondissement.

LES DISCOURS

DISCOURS DU PRÉFET DU LOT

M. Chapron, préfet du Lot, dit que cette fête du souvenir est une garantie que Figeac républicain est fidèle à ses affections. Il excuse le général Picquart, qui a été retenu à Paris par les circonstances douloureuses que l'on sait. Il célèbre l'œuvre de Gambetta qui est si vivace encore dans toute la France, et particulièrement dans le Lot, parce qu'elle fut une œuvre de cœur.

M. le Préfet rend hommage à l'arrondissement de Figeac si profondément républicain. Votre député, dit-il, met sa jeunesse et son rare talent à votre service. Votre Maire, mon vieil ami Pezet, est profondément dévoué à sa ville natale. Leurs intérêts sont les miens, je suis venu pour l'affirmer, et vos élus peuvent compter sur moi.

M. Chapron lève son verre au Président de la République, aux soldats morts en 1870 et qui sont les frères des sublimes va-nu-pieds de 1793, à la République une et indivisible.

DISCOURS DE M. PEZET

Au nom de la ville de Figeac, M. Pezet remercie les nombreux citoyens qui assistent à la fête d'avoir répondu à l'appel qui leur fut adressé.

C'est une fête patriotique à laquelle devait assister M. le ministre de la guerre, malheureusement les incidents qui se passent en ce moment dans le Midi l'ont empêché de se rendre à Figeac.

Mais à cette réunion M. Pezet tient à affirmer les sentiments républicains de la population figeacoise.

Figeac est depuis longtemps à la tête du mouvement démocratique dans le Lot ; son passé sera garant de l'avenir.

C'est un poste d'honneur dont Figeac est fier, et qu'il n'abandonnera jamais. M. Pezet lève son verre en l'honneur du Préfet, de Cocula, de Pauliac, de Malvy, de Darquier, de Bécays et au triomphe des idées radicales dans le département du Lot.

DISCOURS DE M. BÉCAYS

Citoyens, La nombreuse assistance venue pour se grouper autour du monument, l'empressement des amis politiques qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre appel, le souci de la municipalité de Figeac et des représentants républicains de la région de donner plus d'ampleur et de solennité à cette fête, démontrent mieux que je ne saurais le faire, que dans les préoccupations du parti avancé, de celui qui poursuit sans relâche la réalisation de l'idéal du progrès social, auquel nous consacrons nos efforts, l'idée de patrie n'est jamais absente.

L'idée de patrie n'est pas chez nous irraisonnée, instinctive, nous ne la considérons pas comme un dogme, une sorte de croyance nécessaire et indémontrable. Non ! la patriotisme se concilie fort bien avec les aspirations de notre époque, de notre siècle de réflexion et de bon sens ; sans une organisation nationale il n'y aurait ni justice, ni liberté, et quelles garanties seraient donc offertes aux droits des individus ?

Aussi est-ce avec raison que le Gouvernement a combattu l'anti-militarisme, cette propagande insensée, qui — sous prétexte qu'elle s'adresse à la fraternité des hommes — se croit au-dessus de toutes les répressions, de toutes les atteintes ; qui se réfugie parmi les syndicats, pénètre dans la confédération du travail, y règne même en souveraine et s'impose jusque dans ses statuts.

Et à l'heure même où l'Hervéisme était condamné de l'autre côté de la frontière, nous avons assisté ici à un assaut furieux dirigé contre le gouvernement.

Aux yeux de certains, la campagne de désertion n'est condamnable que parce que le déserteur devient une sorte de non-valeur révolutionnaire, ne pouvant pas utilement agir à l'étranger. Avec une pareille théorie, ce ne serait plus pour remplir un grand et noble devoir qu'un tel citoyen devrait rester fidèle à son pays, — mais pour n'y point abandonner son poste de combat contre la société qui l'a élevé et qui le fait vivre. C'est du décadence que le prolétariat doit marcher à la conquête de la patrie. Ah ! Messieurs, personne n'a songé à contester au prolétariat le droit de prendre part aux luttes politiques par les moyens légaux, mais que ce ne soit pas par l'action directe, la grève générale et le sabotage, en semant le désordre et l'anarchie, même dans l'espoir de rétablir l'ordre demain par l'organisation d'une société nouvelle dont nul ne connait le premier mot — et qui pour vivre crie l'action directe à son tour, et de répudier les doctrines auxquelles elle devrait son existence.

Est-ce à dire, Messieurs, qu'en exaltant l'idée du patriotisme on doit mériter ce reproche adressé aux chauvins

et qui consiste à prétendre que l'on conduit ainsi un pays à désirer la guerre ? Non Messieurs ! Le désir de la France républicaine est d'assurer la paix sans faiblesses, sans soumissions, sans défaillances, avec la seule préoccupation d'éviter les douloureux réveils dans l'inconnu et d'affermir mieux en core l'indépendance et l'intégrité de notre sol.

Pour penser autrement, il faudrait ignorer l'histoire, fermer les yeux sur la série des malheurs, conséquences fatales des guerres mêmes glorieuses, devant lesquelles ne savaient par reculer les régimes qui n'ont vécu que par les armes ou pour la gloire des armes, et qu'il nous ont attirés par une fausse conception des destinées de notre pays, quand ce n'a pas été par vanité et par égoïsme.

Ah ! si malgré tous nos efforts, si malgré la sagesse du gouvernement républicain, malgré l'honnêteté et le bon sens de ceux qui nous dirigent, l'habilité et la souplesse de notre diplomatie, nous devons user de nos armes, — que, dans son admirable prévoyance, notre régime a su rendre plus formidables que ne l'avait fait avant lui aucun des gouvernements du passé. — nous n'attendrions pas le coup de clairon qui peut être sonnerait plus, de ceux qui prétendent au monopole du patriotisme.

Voilà comment nous concevons le culte de la patrie !

Messieurs ce n'est pas seulement dans la guerre qu'on sert bien son pays ; c'est aussi dans la paix.

Le servent tous ceux qui travaillent. Le servent les hommes qui combattent pour l'émancipation de la pensée. Ils l'ont servi ceux qui, passionnés de justice et de vérité, n'ont pas hésité contre toutes les forces conjurées, contre les préjugés les plus odieux et les entreprises les plus audacieuses, au risque de briser leur existence ou leur avenir — et quand rien ne leur faisait espérer ni entrevoir les justes réparations du lendemain — à se sacrifier dans une lutte inégale.

Nous en aurions ici même un haut exemple sous les yeux sans les douloureux événements, que nous avons tous déplorés du fond du cœur, et qui empêchent les membres du Gouvernement de prendre part aux fêtes qui ont lieu en ce moment dans diverses villes de France.

Messieurs, la paix, le calme, l'ordre sont nécessaires à l'existence nationale. Les réformes sociales sont à ce prix. On ne travaille que dans le silence.

Que de fois, dans les circonstances présentes, ma pensée est allée à notre démocratie rurale parfois si malheureuse, si épuisée, à ces modestes propriétaires, à ces admirables travailleurs de nos villes et de nos campagnes, dont la patience, dont le labeur constituent la suprême ressource en même temps qu'ils assurent la prospérité de ce pays.

Ils nous secondent de toute leur énergie calme et confiante. Ils ont besoin aussi d'être protégés et soutenus. Soutenus contre toutes les injustices sociales et contre cette puissance financière, véritable aristocratie moderne, qui cherche à tout ramener à elle et, par ses alliances avec la réaction, s'oppose par tous les moyens à l'élaboration de nos lois les plus urgentes, dans lesquelles l'agriculture, le petit commerce, toutes les forces latentes du pays puiseront une vitalité nouvelle.

C'est pour eux qu'avec énergie aussi, les représentants du parti radical et radical-socialiste doivent aller jusqu'au bout dans l'accomplissement de notre commun programme. Si par hasard, certains hommes, se croyant tenus de s'enfermer dans leurs rêves, refusant leur concours, nous serions assez fort pour suffire à la tâche, — à la condition de rester étroitement, indissolublement unis.

Mais cependant, et quels qu'aient été les incidents de cette première partie de la législature, ne nous laissons ni impressionner ni immobiliser par la trop grande crainte d'un péril de gauche. Ainsi nous n'aurons pas besoin de former une majorité d'épouvante toute prête à accueillir un gouvernement de salubrité publique qui ne serait qu'un gouvernement de reculé. Sachons fuir cet autre danger. Ne réveillons pas l'espoir éteint des partis de contre révolution. Ne recommençons pas certaines expériences d'un passé encore proche. Evitons tout contact avec ces singuliers républicains qui vivent sur des frontières, dans des régions vagues et incertaines, où on a pu dire que la République se confond avec la monarchie et où se recrutent les transfuges et les traitres.

Au cours des élections cantonales de demain nous retrouverons devant nous les candidats de l'action libérale, parés à nouveau de l'étiquette républicaine.

Vous jetterez bas les masques. Vous montrerez le passé de ces hommes, la clientèle qui les accompagne et nul n'hésitera à reconnaître les éternels adversaires de la démocratie. Soyez sûrs ! sous l'hypocrisie de leurs manières et de leurs paroles ils resteront toujours nos adversaires, parce que la haute bourgeoisie et le parti clérical — leurs véritables commentateurs — s'acharneront à la conservation ou au rétablissement de privilèges en permanente opposition avec les intérêts légitimes des petits propriétaires et des travailleurs.

Nous sommes bien rassurés. Ainsi que le disait tout à l'heure M. le Préfet en son éloquent discours, l'arrondissement de Figeac n'a jamais cessé de marcher à l'avant-garde du parti républicain dans le département. Nous ne connaissons point de défaillance. Mais il ne faut pas oublier qu'une trop grande confiance ne doit jamais endormir les efforts d'un parti quel qu'il soit.

Sachons, comme par le passé, apporter dans la lutte toute notre énergie, tout notre esprit d'union, de discipline, de concorde entre républicains et nous

serons victorieux demain comme nous le fûmes hier.

M. Bécays termine son discours en buvant à la République démocratique.

DISCOURS DE M. MALVY

M. Malvy, apporte aux républicains de Figeac le salut et le témoignage de sympathie des républicains de Gourdon. Les uns et les autres ont dans des circonstances identiques affirmé, en votant pour des candidats radicaux qu'ils voulaient une politique plus nette, plus juste.

Ils ont montré qu'entre Gourdon et Figeac existait un lien étroit, une même solidarité politique.

C'est pour cela qu'il est venu dans cette ville de Figeac qui lui rappelle de si chers souvenirs, affirmer cette solidarité des deux arrondissements.

Ni lui ni Bécays n'oublieront les populations rurales parce que ces populations ont droit à la reconnaissance des deux élus ; elles ont eu quelque mérite de résister aux suggestions de la bourgeoisie réactionnaire et des cléricaux qui considéraient le bulletin de vote comme un paiement de services.

M. Malvy ajoute qu'il marchera toujours avec M. Bécays, et que tous deux sauront faire leur devoir.

Il termine en buvant à l'union des républicains du Lot et en particulier à ceux de Cahors.

DISCOURS DE M. COCULA

Notre pays, dit-il, traverse depuis quelque temps des crises grâce auxquelles la réaction a repris courage pour préparer les candidatures qui seront une nouvelle manifestation, une indication de recul dans le but d'empêcher la réalisation des réformes démocratiques.

Le département du Lot subit aussi une crise politique qui ne peut être attribuée qu'à l'élection de janvier 1906.

A ce moment, la réaction n'avait pas de chef, elle allait à la bataille sans mot d'ordre, à la débandade.

Mais elle cherchait ce chef : or, il y avait un homme, un rescapé politique dont l'ambition est sans borne ; cet homme qui n'aurait pas dû oublier son passé s'est offert pour diriger les troupes cléricales.

Il n'a pas craint de trahir les républicains, de mentir à la tradition de loyauté de sa famille, fortune morale qu'il aurait dû conserver.

Cet homme, Béral, a groupé aujourd'hui les forces cléricales, mais qu'importe, le 28 juillet, il y a les élections cantonales. Il faut, dit M. Cocula, que toutes les troupes républicaines s'unissent contre l'ennemi.

Que cette union se fasse et le parti républicain ne craindra pas Béral qui a bénéficié de la bienveillance des démocrates et de leurs faiblesses, aussi.

Mais il faut se ressaisir et lutter avec vigueur.

M. Cocula proteste ensuite avec énergie contre la prétention cynique de M. Béral qui ose dire qu'il a l'appui du gouvernement.

C'est un mensonge : le gouvernement n'a pas besoin de collaborateurs comme Béral.

Il y a aussi un autre politicien qui a déserté son parti : Rey, s'est jeté dans les rangs de la réaction.

Celui-ci est habitué aux équivoques : il n'étonne personne.

Quand il s'est agi de choisir entre son devoir et son intérêt, il est allé avec Béral. C'est un renégat.

Le parti républicain du Lot est assez fort pour se passer de tels personnages ; le 28 juillet ceux-ci s'en apercevront.

M. Cocula termine en levant son verre au triomphe des radicaux aux élections du 28 Juillet.

Le public fait une chaleureuse ovation à l'orateur. C'est par les cris de vive Cocula, à bas Panama, à bas les renégats, que le vaillant sénateur est salué.

DISCOURS DE M. TALOU

M. Talou dit combien il est honoré de l'invitation que lui a adressée son camarade d'enfance et de jeunesse et son compagnon d'armes Pezet au nom de la ville de Figeac. Il est heureux d'avoir été associé à ces fêtes par ses amis politiques de Figeac, surtout parce qu'elles sont une manifestation patriotique, un souvenir donné à ceux qui firent modestement leur devoir en 1870. Mais il ne ne croyait pas être appelé à dire, autrement que dans de cordiales conversations d'amis, combien cette journée est d'un salutaire enseignement pour notre petite patrie quercynoise qui trouve toujours à Figeac de si précieux exemples, tant de patriotisme que de clairvoyance politique. Il est cependant provoqué à parler tant par l'auditoire lui-même que par les discours qui viennent d'être prononcés ; Malvy, au nom de l'arrondissement de Gourdon, a apporté le salut du parti radical victorieux. Moins heureux, l'arrondissement de Cahors vient ici, en vain, reprendre forces et courage au contact des républicains de Figeac. Ceux-ci, surtout après la défaite que rappelait Cocula et qui a troublé notre pays, ont su garder leurs forces intactes, et défer les déflections : c'est qu'ils ont en politique des prévoyances, confiants dans la fermeté de leurs communes convictions, maintenu la discipline au nom du parti et pour sa défense, préférant le grand jour des luttes quotidiennes au « papotage », et aux combinaisons qui viennent rendre vaines les votes des électeurs désorientés. S'il y a des hommes dans l'arène politique de notre département, en qui le parti républicain abandonna autrefois son entière confiance et qui font aujourd'hui cause commune avec leurs adversaires d'hier restés toujours les nôtres ; s'il y en a qui aient montrés plus d'ambition personnelle que de souci de triomphe du parti qu'ils prétendaient représenter au parlement, que ne les a-t-on à l'heure du combat publiquement attaqués et démasqués ?

Le « coup de clairon » qui doit retentir désormais et auquel Cocula tout à l'heure prêtait l'oreille, est celui du ralliement au drapeau. Le parti radical n'y est jamais resté sourd ; dans ses rangs, il saura bien reconnaître les siens, et demain à Cahors, comme à Gourdon et

à Figeac, ramener de nouvelles victoires.

DISCOURS DE M. DARQUIER

Messieurs, Vous me conviez à prendre la parole. Qu'ajouterais-je aux éloges déjà prononcés par des voix plus autorisées que la mienne ? Comment remercierai-je Figeac et ses trois représentants, Bécays, Loubet et Pezet, du magnifique et cordial accueil qu'ils ont fait aujourd'hui à leurs invités. Messieurs, l'arrondissement de Figeac est un grand exemple pour tout le département. C'est l'arrondissement où l'union est la plus étroite entre les républicains et où cette union a donné les plus féconds résultats.

L'arrondissement de Figeac a compris qu'il avait besoin pour le représenter d'hommes jeunes, actifs, intelligents ; mais il a compris aussi que la première qualité de l'homme politique est la probité insouçnable ; il n'a pas dans sa représentation de ces hommes louches toujours en compromission avec la haute banque et la haute finance ; il n'y a dans la représentation de Figeac ni des représentants à vendre, ni des représentants à acheter, il y a des hommes, dévoués à la démocratie, sincères, probes, insouçnables et qui, après la lutte, conservent et conserveront l'estime de leurs ennemis politiques.

J'ajoute donc raison de dire que l'arrondissement de Figeac nous donnait un grand exemple d'union de loyauté, de sincérité, d'honnêteté républicaine, je bois à l'œuvre et à la ville de Figeac et je bois à l'avenir prochain où l'arrondissement de Cahors par de semblables moyens aura de semblables résultats.

DISCOURS DE M. PAULIAC

M. Pauliac remercie les amis de Figeac qui lui ont si souvent donné des témoignages de sympathie ; et certes si son intention n'est pas de prononcer un discours il tient néanmoins à parler de cette réforme tant désirée par le pays, par le département du Lot et en particulier ; cette réforme, c'est l'impôt sur le revenu.

Notre département paie plus d'impôt qu'il ne doit en payer.

Par l'impôt sur le revenu, notre département serait dégrevé dans une grande proportion. C'est pourquoi les élus républicains doivent apporter tout leur concours, donner leur appui pour qu'aboutisse cette réforme qui sera un grand acte de justice.

L'impôt sur le revenu trouvera bien entendu, des adversaires chez tous les ennemis de nos institutions, car s'il est voté, ce sera une grande victoire pour la République et surtout pour notre parti ; ce sera une grosse garantie pour le gouvernement qui conservera la confiance des populations rurales.

M. Pauliac dit ensuite qu'il est du devoir des démocrates de veiller au choix des élus ; il faut que cesse cette équivoque qui a commencé en 1906, grâce aux procédés d'adversaires de la République qui n'ayant pas de candidats sont allés les prendre dans le parti républicain où ils ont trouvé un homme prêt à toutes les trahisons.

Ce procédé, nos ennemis l'emploieront chaque fois qu'ils le pourront ; aussi il faut y apporter de l'attention. Chaque fois que derrière des candidats on voit les adversaires de la République, il ne faut pas hésiter, on ne doit pas voter pour eux.

M. Pauliac termine en souhaitant le succès aux prochaines élections, des candidats démocratiques qui ne sont pas ces candidats républicains prêts à tous les reniements comme ceux que l'on connaît.

Bretonoux

Après des consultations fréquentes, des réunions sans nombre, le parti rétrograde a enfin trouvé un candidat.

Nous étions l'avantage de présenter l'année dernière la haute personnalité du Dr Ayroles aux lecteurs du *Journal du Lot*. Ce furent les comptes rendus ayant trait à sa mauvaise administration et certaines questions précises relatives à des affaires assez délicates qui lui valurent sa révocation de maire de Bretonoux, fonctions qu'il n'avait pu exercer une année entière et qui lui valurent outre sa révocation un blâme infligé au mois d'avril dernier par le Conseil général aussi pour mauvaise administration.

Aujourd'hui le Dr Ayroles adresse aux électeurs du canton l'appel suivant :

Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que je viens d'accepter la candidature au Conseil général qui m'a été offerte par les chefs autorisés du parti de l'union républicaine du canton etc., etc.

On voit que le Docteur tient à conserver les distances entre ses électeurs et que c'est à peu de chose près ainsi que sont libellées les circulaires-réclamations de ceux qui veulent jeter de la poudre de perlinpinpin aux yeux de leurs électeurs.

M. Ayroles serait bien de dire à ses futurs électeurs de qui et de quoi se compose cette fameuse union républicaine. Dites-nous quels sont les hommes et comment ils se nomment ?

M. Ayroles parlant au nom de... républicains... Allons on ne s'ennuiera pas dans le canton de Bretonoux : M. Ayroles Républicain !!

Un journal du Lot qui s'érige en réformateur de quelque chose nous présente ainsi son candidat. « C'est lui que les habitants de Bretonoux, gens suspects de sentiments réactionnaires... »

Où, on évidemment les rôles doivent être renversés, le parti radical est devenu le parti réactionnaire et nous allons sans doute assister dans cette belle journée du 14 juillet au défilé du curé Delrieu sous son dais, tenant en ses mains le buste de la République, entouré du fabricant Ayroles, vice-président de la Patrie Française, portant un drapeau rouge devant le Conseil municipal qui chantera l'Internationale.

Chers concitoyens, vous ferez justice des insultes que ces gens là adressent à notre République, à celle pour qui nos pères versèrent leur sang, lorsqu'ils se disent ses amis, vous ferez non moins justice des mensonges et des calomnies

Cajaro

Elections au conseil général du 28 juillet. — M. Larnaudie, candidat radical au conseil général, adresse la profession de foi suivante aux électeurs :

Mes chers concitoyens, Il y a six ans, vous m'avez donné mandat de vous représenter à l'assemblée départementale.

Au lendemain des élections législatives de 1898 et municipales de 1900, il apparut aux meilleurs démocrates de nos communes que cette représentation cantonale devait être républicaine radicale et le congrès dont ils prirent la généreuse initiative me désigna unanimement comme candidat.

Après une lutte, toute de principes, aussi digne que courtoise, vous m'avez élu par 933 suffrages contre 708 accordés à M. A. Duphénieux, conseiller sortant, dont je salue avec respect la mémoire.

Je vous promets de considérer mes nouvelles fonctions comme une charge importante dont, en véritable mandataire, je rendrais compte très régulièrement.

Chaque année, en diverses circonstances, et dans les réunions cantonales de vos comités fédérés, j'ai recueilli vos légitimes aspirations et vous ai exposé, sans fuir les responsabilités, mon attitude politique et mes votes à l'assemblée départementale.

Avec votre appui constant, et le concours empressé des représentants de l'arrondissement, ma tâche a été moins difficile et cette période restera pour notre beau canton l'une des plus fécondes en résultats. Voici les principaux :

Construction des chemins vicinaux, N° 1 de Saint-Sulpice à Espédaillac, et du N° 2 de Larroque-Toirac au mas de Bourrou vers Grealou ; des chemins de grande communication N° 46, traversé de la plaine de Toirac, pont interdépartemental sur le Lot et N° 43 de Calvingnac à Gaillac-Cajaro.

Inscription au prochain programme de chemin vicinal N° 1 de Montbrun au Causse vers Grealou et au programme décennal de toutes voies de communication demandées par les communes.



qui seront abondamment distribuées à notre dévoué Conseiller général M. Boyer. Derrière ce bourgeois gentilhomme qui vient solliciter vos suffrages, émerge la calotte de Basile son protecteur, sans lequel il ne peut rien faire ni rien décider, l'ancien maire révoqué est entre ses mains un polichinelle dont il tire les ficelles et auquel il fait exécuter toutes les voltes qu'il exige.

C'est par un grand éclat de rire que nous avons accueilli la nouvelle, c'est ainsi que nous ferons connaître le résultat. Notre fidèle ami, le sympathique M. Boyer, ce républicain probe, loyal et honnête, peut dormir tranquille, ce n'est pas encore ce candidat grotesque qui lui prendra son siège !...

Puybrun

Écho du banquet de Figeac. — Nous avons beaucoup regretté que notre si intéressant Capitaine, n'assistât pas au banquet de Figeac, il aurait pris quelque chose pour son « rhume » ; tous les orateurs ont fait le procès de notre illustre Maire, — ou du moins de ceux qui comme lui se disent républicains et ne sont élus que grâce aux voix réactionnaires.

Les renégats, les Béral, Rey, Bourdin, et C° ont été traités de belle façon à plusieurs reprises on aurait pu croire que c'était à notre Conseil municipal en particulier que l'on faisait allusion et nous avons remercié plusieurs orateurs pour avoir si bien exposé la situation politique de notre commune et flétri le rôle joué par notre Monsieur le Maire et ses partisans.

En résumé excellente journée pour la république radicale.

P. S. — Il paraît que notre Capitaine n'a pas assisté au banquet, simplement, parce qu'il était retenu par une enquête qui incombe à tout maire, qui comme lui est soucieux de l'ordre et de la tranquillité de sa commune — enquête relative à une de ces vilénies sans nom, dont les ultra-cléricaux amis du maire, nous donnent de nombreux spectacles depuis quelques années.

Conseils de l'ami Durendal. — Le beaume tranquille patience du docteur Tempis composé d'extraits de Dadaï et de suc de Mépris est indispensable aux personnes des deux sexes, qui sont fondroyés de regards furtifs, patibulaires ou menaçants etc... ; très utile contre le rire bête, sardonique et autres loufoqueries.

Toutes les personnes soucieuses de leur tranquillité peuvent se le procurer à la pharmacie du : « Bon espoir que cela finisse. »

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ
TAPISSIER
EX-OUVRIER DE M. CAPMAS
44, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux. — Cardage de laine, crin, étoupe, etc.

TRAVAIL SOIGNÉ
PRIX MODÉRÉS

PLUS DE CHAUVES

REUSSITE ASSURÉE
PAR
L'Eau Mystérieuse Marguerite
Prix 1 fr. la bouteille

S'adresser à M^{me} veuve MARTEL, Inventeur, Breveté S. G. D. G., avenue de la Gare, 12, à Cahors (Lot).

Officier de 1^{re} classe pour le Mérite du travail — Grand Prix Hors Concours.

Dépot au Grand Bazar du Quercy 2 rue Fénélon, à Cahors

Le seul dépositaire

Disipe les MALAISES causées par le CHALEUR

Calme la Soif ASSAINIT l'EAU

PROTÈGE des ÉPIDÉMIES

RICQLÈS

RICQLÈS

RICQLÈS

Protection des berges du Lot, subvention exceptionnelle de 8000 fr. accordée par l'Etat pour la construction de la digue de Prémicac (Larnagol) et exécution avancée des travaux, malgré toutes sortes d'entraves.

Subventions importantes de l'Etat pour les constructions scolaires de St-Chels, Puyjordes, Seuzac (Larnagol).

Allocations sur les ressources départementales à toutes les communes qui en ont sollicitées pour travaux de vicinalité, réparations et constructions diverses.

Démarches pressantes concernant les bougyes communales de Marclillac et réduction de moitié de cet impôt d'ancien régime.

Classement de l'église de Toirac comme monument historique et subvention de 5000 fr. par le ministre des beaux-arts pour sa restauration immédiate.

Vou pour autorisation de planter du tabac en faveur des communes de Fon-

Voir en 4^e page la suite de la Chronique locale

tenac, Saint-Jean-de-Laur et Puyjournés : proposition de nomination d'experts de tabac par les planteurs eux-mêmes et de modification au règlement de culture (piéds doubles, déduction de feuilles). Suppression de l'assurance obligatoire, etc. etc.

Les Maîtres, Conseillers municipaux et républicains radicaux du canton, réunis en congrès le 10 juin à Cahjac, appréciant que ce mandat était ainsi bien rempli ont de nouveau à l'unanimité acclamé ma candidature.

Pénétré de cette idée que pour rendre la République inattaquable il faut la faire aimer, je resterai le soldat loyal et désintéressé de l'idéal laïque et démocratique, profondément respectueux de toutes les convictions politiques et religieuses sincères mais toujours plus dévoué à vos intérêts et institutions que la France s'est librement donnée.

Des réformes promises, certaines très importantes sont déjà réalisées, mais beaucoup non moins urgentes sont simplement annoncées ou formulées en projet de loi : Impôt sur le revenu, crédit agricole, révision du cadastre, retraites ouvrières et paysannes, abrogation de la loi Falloux, réduction des frais de justice et des gros traitements, suppression des conseils de guerre et des octrois, création de monopoles, etc.

L'impôt sur le revenu amènera enfin plus de justice dans la répartition des charges fiscales qui écrasent la terre en avilissant le prix et effraie à supporter par le superfu du capitalisme et de la haute banque ces améliorations sociales, voulues par tous, mais dont le contribuable pauvre subit presque tous les frais.

Je consacrerai surtout ma meilleure activité à la gestion des affaires départementales ou cantonales.

Membre de la Commission des finances, je continuerai avec mes collègues cette politique d'économie sans emprunt ni impôts nouveaux que commande la situation de nos populations rurales si laborieuses et si dignes d'intérêt.

Mandatitaire du canton, je reprendrai tout d'abord auprès de l'assemblée départementale le vote adopté à l'unanimité par le Conseil d'arrondissement de Figeac en faveur de la création à Cahjac, d'un magasin temporaire pour la livraison du tabac en feuilles, proposition justifiée par vos déplacements onéreux et l'existence d'un magasin dans chacun des deux autres arrondissements de notre département.

Citoyens, la lutte prend cette fois un caractère particulier. En face de nous se dresse non un parti, mais une coalition hybride sans drapeau comme sans programme.

Toujours plus unis, vous condamnerez cette politique arriviste et votre réponse sera décisive car elle s'inspirera de notre foi républicaine commune, d'une estime et d'une confiance réciproque déjà anciennes, que n'atteindraient ni les calomnies ridicules et intéressées de la campagne électorale, ni les manœuvres de la dernière heure.

Aux urnes avec indépendance et pas d'abstention.

Vive la République des réformes démocratiques !

Docteur LARNAUDIE.
Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier,
Maire de Toirac,
Conseiller sortant.

Arrondissement de Gourdon

Martel

M. Laverdet, candidat au Conseil général, adresse la profession de foi suivante à ses électeurs :

Mes chers concitoyens,

Le 28 juillet vous êtes appelés à élire un représentant au Conseil général, désigné à l'unanimité par le Congrès républicain cantonal, je viens solliciter vos suffrages.

Si vous me faites l'honneur de m'envoyer siéger à l'assemblée départementale je m'appliquerai à rendre le plus de services possibles à notre cher canton ainsi que je l'ai fait au Conseil d'arrondissement.

Je consacrerai surtout mes efforts à hâter la construction des chemins vicinaux dont nos communes ont un pressant besoin.

Je veillerai au bon entretien des chemins ruraux et je m'intéresserai avec la plus vive sollicitude à tout ce qui pourra accroître la prospérité du canton de Martel.

Notre canton est essentiellement agricole, en ma qualité de membre de la chambre consultative d'agriculture, j'étudierai toutes les mesures destinées à améliorer la situation de nos cultivateurs.

Tous mes efforts, toute mon énergie et tout mon dévouement seront mis au service de cette démocratie rurale qui est non seulement la plus intéressante mais aussi la plus ferme soutien de nos institutions au point de vue politique et social.

Je m'associerai à tous les vœux sollicitant du Parlement des réformes justes et républicaines : celle que nous estimons la plus urgente est la réforme fiscale et nous réclamerons ardemment cet impôt général et progressif sur le revenu qui en se substituant aux quatre contributions actuelles dégrèvera dans une très large mesure les populations de nos campagnes.

Je marcherai toujours dans la voie tracée par mes amis élus républicains de l'arrondissement et puissamment secondé par eux je ne négigerai rien pour justifier votre confiance et je défendrai vos droits, vos intérêts et vos revendications.

Electeurs,

Vous me connaissez assez pour me dispenser d'un plus long programme n'est par des actes et non par de vaines promesses que j'ai prouvé et que je prouverai mon attachement à la cause démocratique.

En me confiant le drapeau du parti républicain radical vous le placez en de bonnes mains car je ne laisserai pas à ma tâche et avec l'autorité que me donneront vos votes je saurais défendre le

programme de liberté, de solidarité et de justice qui est le mien, dans vos volontés et dans vos cœurs.

Citoyens,

Notre parti est un parti d'action légale mais d'action continue : tous les républicains qui aiment le progrès, l'ordre et la patrie peuvent venir à lui ; mais épris de justice nous voulons par des réformes profondes et décisives rendre la révolution inutile et la réaction impossible.

Ludovic LAVERDET,

Conseiller d'arrondissement,
Chevalier du mérite agricole,
Officier de l'Instruction publique.

Cressensac

Echo des élections. — Nous croyons savoir, qu'aux élections du 28 juillet au conseil général, un troisième candidat sera sur les rangs, avec un programme avancé.

Nous en reparlerons, pour mettre, au besoin, les choses au point.

Gramat

Excès de zèle. — Notre gendarmerie avait dernièrement dressé procès-verbal contre Vidal, David, trouvé porteur d'un appau sur la voie publique.

Le procès-verbal a été tenu pour nul et non avenue par le tribunal correctionnel de Gourdon. N'en soyons pas surpris.

Il y a peu, un autre procès-verbal fut dressé à un nommé L. qui péchait dans un ruisseau à sec à Thégra.

Est-ce que nos pandores ne pourraient pas se distraire d'autre façon ?

Les vagabonds pullulent dans la région, on les laisse tranquilles.

Un peu moins de mesquines tracasseries et un peu plus de sévérité pour les trop nombreux vagabonds.

Rignac

Exposition internationale de Bordeaux. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Bergougnoux, Paul, fils du sympathique président de notre comité, un assidu de l'école de condonnerie de Bordeaux, a obtenu le 12 juin à cette exposition :

1 deuxième prix de coupe.

1 deuxième diplôme d'honneur.

Sincères félicitations au lauréat.

Notre comité. — Le comité R. S. de Rignac a tenu le 7 juillet, une assemblée générale sous la présidence de M. Bergougnoux, président. Il a été décidé que le 14 juillet, un grand banquet réunirait tous les républicains de la commune et que cet anniversaire serait fêté dignement.

Dégagnac

Nous apprenons à l'instant que M. Pécot, conseiller d'arrondissement, sollicite le renouvellement de son mandat.

Il paraît que notre fils de dimanche, le représentant comme un homme politique fini, usé, lâché par son parti même, lui a désagréablement chatouillé l'épiderme ; M. Pécot est fort chatouilleux. D'un bond, il s'est redressé, superbe, et dans son indignation il s'est écrié : « Je l'aurai bien vu si je suis aussi démenté qu'ils veulent bien le dire. »

Le voilà, jetant vestes et pardessus, qu'à plusieurs reprises les électeurs lui taillèrent et se frotant les muscles, comme les lutteurs antiques, le torse nu, il descend dans l'arène politique. Quel beau geste ! Qui donc nous disait que cet homme n'était plus qu'un être apeuré et définitivement converti, désirant finir sa laborieuse carrière dans le calme d'une vieillesse heureuse et bien rentée ? Quelles méchantes langues avaient donc répandu cela ?

Il est bien possible que chez ce douillet, il y eu lutte. Ce n'est sûrement pas à la légère qu'il s'est décidé. Comme chez Tartarin, il y a chez lui du don Quichotte et du Pança. Tandis que Pécot Quichotte s'écriait : « En avant pour la bonne cause, et sus aux Teurs ! c'est-à-dire, sus aux républicains ! » Pécot Pança appelait : « Jeannette, mon chocolat ! » — « Couvre-toi de gloire ! » reprenait Quichotte — « Couvre-toi de flanelle » chuchotait Pança en sourdine.

Enfin Pécot Quichotte l'emporte, et le voilà par monts et par vaux : Jeudi à Léobard, vendredi à Thézac. Le candidat de la bonne cause est sur le chemin de la... victoire ? ! Hé ! Hé ! Monsieur Pécot, vous ne risquez sans doute pas de rencontrer des moulins à vent dans le canton de Salviac ; mais il y a des électeurs qui vous connaissent. Ils savent que vous vous souvenez d'eux tous les six ans, huit ou quinze jours avant les élections et qu'entre temps vous les considérez comme quantités fort négligeables. Ils pourraient bien vous envoyer mordre la poussière. D'ailleurs vous commencez à être habitué à ce petit jeu, n'est-ce pas ? Vous ne comptez déjà plus vos vestes ; une de plus, une de moins, cela ne paraît guère dans votre garde-robe.

Souillac

Empoisonnement. — Jeudi dernier, plusieurs enfants s'amusaient aux environs de Souillac. Cinq d'entre eux eurent la malencontreuse idée de manger des fruits de coriaires (redoux). Quelques heures après, ils ressentirent d'affreuses douleurs de ventre. Deux perdirent connaissance, et il fallut les soins pressés de MM. les docteurs Rebières et Vizerie pour ramener à la vie les jeunes imprudents.

Vayrac

Elections cantonales. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir, qu'aux élections du 28 courant, M. Granouillac conseiller d'arrondissement, sollicitera de nouveau les suffrages de ses électeurs. Déjà tous les maires républicains du canton, qui avec un tact parfait et un dévouement sans bornes, dirigent si bien, chacun dans leur commune respective, le grand parti démocratique, ont assuré M. Granouillac, dont la conduite républicaine est exempte de tout reproche, de leur concours le plus actif et le plus dévoué. C'est dire que toutes les basses manœuvres ten-

tées contre la candidature Granouillac et dans le but évident, mais inavoué, d'entamer le Bloc républicain dans le canton, s'écrouleront, comme à ce jour dans le ridicule de leur impuissance.

Aussi de tout cœur, nous nous en réjouissons pour la République d'abord et pour la candidature Granouillac ensuite.

Sucide. — Jeudi dernier le nommé Lascombes fils domestique de Mme Ferré rentière à Betaille n'étant pas rentré à midi, heure du déjeuner, sa patronne dépêcha les bonnes à sa recherche. Mais combien fut grande leur émotion lorsqu'ayant pénétré dans la remise, elles aperçurent le pauvre Lascombes assis sur une victoria, un fusil entre ses jambes, la tête rejetée en arrière, permettant ainsi de voir une affreuse blessure noire de poudre et de sang au-dessous du menton. Le malheureux venait de se suicider.

La détonation n'avait pas été entendue des gens de la maison, ni des voisins, Lascombes avait placé tout près de lui une lettre dans laquelle il demandait pardon à ses parents et à sa patronne du chagrin qu'allait leur causer sa triste fin, mais il ne faisait pas connaître les motifs qui l'y poussaient.

Lascombes était un garçon sérieux, honnête, économe, rangé et un excellent serviteur, aussi avait-il l'estime la plus grande de sa patronne et de toutes les personnes qui le connaissaient.

La gendarmerie de Vayrac a procédé aux constatations légales.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Fêtes des quartiers du Passage et de l'Usine

Mercredi soir a eu lieu une réunion pour la nomination d'un Comité chargé de l'organisation des Fêtes.

Nous en recevons ce matin, samedi, le compte rendu détaillé.

L'abondance excessive des matières et l'heure à laquelle nous devons mettre le journal sous presse, ne nous permet pas d'insérer cet article aujourd'hui. Ce sera pour mardi.

MONSEMPRON

Sectionnement. — Par arrêté de M. le Préfet, M. Hugon, commissaire de police est désigné comme commissaire enquêteur sur le projet de sectionnement électoral de la commune de Monsempron.

Bibliographie

De très curieux documents inédits sur Garibaldi, retrouvés par Adolphe Brissan dans les papiers d'Alexandre Dumas père ; des souvenirs d'Edouard Lockroy sur la campagne des Mille ; la critique littéraire d'Emile Faguet ; un 14 juillet sous le Consulat, par Albert Vandal ; la Vie Féminine d'Yvonne Sarcy ; un morceau de musique inédit de Rouget de Lisle : l'Hymne au Soleil couchant ; nombre de gravures, un article d'actualité signé Sully Prudhomme ; des poésies d'Edmond Harancourt, Jean Richepin, etc., voilà ce que vous trouverez dans les Annales de cette semaine.

En vente partout. Le numéro : 25 centimes.

Le Journal de l'Université des « Annales », paru cette semaine, est particulièrement brillant et varié. Conférences de M. Marc Varenne sur le Palais du Luxembourg. Visite du Palais de Fontainebleau dirigée et commentée par Georges d'Espagnès, quantité de belles gravures artistiques et documentaires, superbes pages littéraires de Gustave Geffroy, Arède Barine, H. Weisshinger, etc.

Le numéro 60 cent., (abonnements 10 fr. par an) Les abonnés nouveaux reçoivent la collection des 23 premiers numéros de la revue.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 14 juillet 1907.

Paul Bourget : Le luxe des autres. — Camille Flammarion : La raison humaine. — Odysse Barot : Petite maman. — Capitaine Danrit : L'invasion jaune. — Paul Féval : Le Serment de Lagardère. — Variétés : La Mode, le Théâtre, les Sciences, les Sports, Arts mondains, Actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie ; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Chemin de fer d'Orléans

Relations rapides entre Paris et Luchon

En vue de faciliter les relations entre Paris et la station thermale de Luchon, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi, mettra en marche à l'aller, du 11 juillet au 22 Septembre inclus ; au retour, du 12 juillet au 23 Septembre inclus ; un train rapide com-

posé de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, partant de Paris-Quai-d'Orsay à 7 h. du soir, de Paris-Austerlitz à 7 h. 9 et arrivant à Luchon à 8 h. 59 du matin.

Wagon-restaurant au départ de Paris.

Pour le retour ce train part de Luchon à 8 h. 45 du soir et arrive à Paris-Austerlitz à 10 h. 22 du matin et à Paris-Quai-d'Orsay à 10 h. 41.

Il est attelé à ce train un sleeping-car de la Compagnie des Wagons-Lits.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

Bulletin Financier

Le volume des transactions est de plus en plus restreint. La tendance générale est plutôt lourde.

La Rente française est moins bien tenue à 95 37

Les fonds russes sont hésitants : le 5 % nouveau finit à 86,60, le 3 % 1891 à 60,50 et le consolidé à 73,75.

L'Extérieure espagnole cote 92,45 ; le Portugais, 66,75 et le Turc 94,95 ; l'Italien est ferme à 101,82.

Les Chemins français sont calmes : le Lyon à 1349 ; le Nord à 1750 et l'Est à 907.

Les établissements de Crédit, sans variations se traitent : La Banque de Paris à 1461 ; le Comptoir d'Escompte à 686 et le Crédit Lyonnais à 1169.

La Société Marseillaise s'inscrit à 839 La souscription aux actions nouvelles de cet établissement s'annonce comme un grand succès. Non seulement les actionnaires auxquels un privilège est réservé dans cette opération usent largement de leur droit, mais des capitalistes étrangers jusqu'alors à la Société demandent en grand nombre à souscrire les titres que les ayants droits ne prendront pas.

Sur le marché en Banque, les Phosphates de la Floride ont des demandes à 152 francs

La Capillitas est ferme à 71 francs.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton.

Etudes de M^e SOLIGNAC, Notaire à Puybrun (Lot) et de M^e J. LOUBET,

Avoué à Figeac, Successeur de M^{es} VIVAL et MALRIEU

Vente de Biens de mineur

Adjudication fixée au Dimanche onze août mil neuf cent sept, à deux heures du soir, en l'étude de M^e SOLIGNAC, Notaire à Puybrun.

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le tribunal civil de Figeac le dix-sept avril mil neuf cent sept enregistré.

A la requête de dame Marie VERDIE, veuve COUDERO, marchande épicrière demeurant à Moilières (Tarn-et-Garonne).

Agissant en qualité de tutrice dative de Jean-Marie SOUNAT son petit fils mineur, issu du mariage de feus François SOUNAT et Marie-Françoise COUDERO.

Ayant M^e LOUBET pour son avoué constitué près le tribunal civil de Figeac.

En présence ou lui dûment appelé de :

M. Sylvain SOUNAT, propriétaire demeurant à Chapou commune de Tauriac.

Pris en qualité de subrogé tuteur du mineur Jean-Marie SOUNAT, sus-nommé.

Il sera procédé, le dimanche onze août mil neuf cent sept à une heure du soir, en l'étude et par devant M^e SOLIGNAC, notaire à Puybrun, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés dépendant des successions des époux Ayapit SOUNAT et Jeanne VALETTE et de François SOUNAT grand père, grand-mère et père du dit mineur Jean-Marie SOUNAT et appartenant à ce dernier.

DÉSIGNATION des immeubles A VENDRE

TELLE QU'ELLE EST INSÉRÉE AU CAHIER DES CHARGES

Lotissement

ET

MISE A PRIX

I. — IMMEUBLES

Situés sur la commune de Tauriac (Lot)

Premier lot

Enclos sis au lieu dit Labastende, composé de maison, grange,

sol, patus, jardin et terre, paraissant désigné à la matrice cadastrale sous les numéros 172 P. 177 P. 177 P. 178 P. 179 P. 180 P. 180 P. 189 P. 190, 191 P. section B, pour une contenance de quinze ares, quatre-vingt-douze centiares, confrontant du nord à atelier communal, du levant à Dufau, du midi à Douillac et du couchant à l'épouse Verdie, née Bruyère.

Mise à prix, dix huit cent francs, ci..... 1800 f.

Deuxième lot

Terre au lieu dit Labrunie, paraissant portée à la matrice cadastrale sous les numéros 87, 88 et 89 section B, pour une contenance de cinquante neuf ares, dix centiares, confrontant du nord à Coulon, du levant au ruisseau de Luques, du midi à Causse et du couchant à autre Causse.

Mise à prix, quinze cents francs, ci..... 1500 f.

Troisième lot

Terre et bois, autrefois vignes pour partie, situés au lieu dit Les Pintouines, paraissant désignés à la matrice cadastrale, sous les numéros 407 et 408 section B, pour une contenance de dix ares, vingt-cinq centiares, confrontant du nord à Mme veuve Labourdarie, née Maiseau, du levant à Soulié, du midi à Bruyère et du couchant à Douillac.

Mise à prix, cent fr. ci..... 100 f.

Quatrième lot

Terre au lieu dit Camp de Mercier ou aux Granges, paraissant portée à la matrice cadastrale sous le numéro 579, section B, pour une contenance de dix huit ares, quarante centiares, confrontant du nord à Maria Chalvet, du levant à Lacroix, du midi à chemin public et du couchant à Galle.

Mise à prix, cent quarante francs, ci..... 140 f.

II. — IMMEUBLES

Situés sur la commune de Betaille, canton de Vayrac (Lot)

Cinquième lot

Terre et vigne, situés au lieu dit Pont de Laborie, paraissant portés à la matrice cadastrale,

sous le numéro 679, section C, pour une contenance de six ares, cinq centiares, confrontant du levant à Coulon, du nord à la route, du couchant à Salesses et du midi à veuve Causse, née Simbille.

Mise à prix cent vingt francs, ci..... 120 f.

III. — IMMEUBLES

Situés sur la commune de Liourdres, canton de Beaulieu (Corrèze)

Sixième lot

1^o Un pré, situé au lieu dit Bourgnou ou la Borigne Basse, paraissant désigné à la matrice cadastrale sous le numéro 1066, section B, contenant cinq ares, dix centiares environ, confrontant du nord à Marie Laussac, du levant à Jean Bordes, du midi à Valette et du couchant à Vernejoul.

2^o Un autre pré situé au même lieu du Bourgnou, non loin du précédent, contenant environ trois ares (la mutation ne paraît pas être faite) confrontant du nord à Reyt, ou levant à Crest, du midi à Laumont et du couchant à Bordes.

Mise à prix, deux cent vingt francs, ci..... 220 f.

Septième et dernier lot

Un pré, situé au lieu dit Borigne ou Port de la Serre, paraissant désigné à la matrice cadastrale sous les numéros 915, 916, 917 et 918, section B, pour une contenance de quatorze ares, cinquante-cinq centiares, confrontant à la rivière de la Dordogne, à Mas Clément, à Reyt et à Bourdet ou Augustin Teulière.

Mise à prix, trois cents francs, ci..... 300 f.

Tous les immeubles ci-dessus désignés sont situés sur les communes de Tauriac, canton de Bretenoux, arrondissement de Figeac (Lot), de Betaille canton de Vayrac arrondissement de Gourdon, (Lot) et de Liourdres, canton de Beaulieu, arrondissement de Brives (Corrèze).

Ils seront vendus tels qu'ils se poursuivent et se comportent sans en rien excepter ni réserver.

M-A FALLIÈRES
MARCIAND-TAILLEUR
75, Boulevard Gambetta, CAHORS
COSTUMES SUR MESURE
Travail soigné
Grand choix de draperies françaises et anglaises
POUR COMPLETS
Spécialité de pantalons et gilets fantaisie
Alpagas. — Coutils

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 6 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BARRER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait
et entièrement garanti
Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

Le Cahier des charges, clauses et conditions, dressé pour parvenir à la vente, par M^e SOLIGNAC, notaire à Puybrun, commis à cet effet le quatre juillet mil neuf cent sept, a été déposé en son étude le même jour, où chacun peut en prendre connaissance.

Les frais de poursuite, de vente seront payables en diminution du prix d'adjudication.

L'adjudication aura lieu aux jour, lieu et heure sus-indiqués sur le lotissement ci-dessus et sur les mises à prix ci-après savoir :

Le premier lot de...	1800 fr.
Le deuxième lot de...	1500 fr.
Le troisième lot de...	100 fr.
Le quatrième lot de...	140 fr.
Le cinquième lot de...	120 fr.
Le sixième lot de...	220 fr.
Le septième lot de...	300 fr.

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales, qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du procès-verbal d'adjudication.

Pour extrait certifié véritable. Figeac, le douze juillet mil neuf cent sept.

J. LOUBET,
avoué.

Pour tous renseignements s'adresser à M^e Solignac notaire à Puybrun ou à M^e Loubet avoué à Figeac pour-suivant la vente.